



Système conventionnel

Système herbager économe et autonome

Moyenne des Pays de la Loire (Réseau d'Information Comptable Agricole)

Moyenne des fermes herbagères en agriculture durable (conventionnelles et biologiques)¹

PRODUIT D'ACTIVITÉ

243 871 €
+ 33 771 € d'aides

162 931 €
+ 35 929 € d'aides

CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES

163 205 €

81 756 €

CHARGES LIÉES À L'OUTIL DE PRODUCTION²

62 031 €

48 846 €

RÉSULTAT SOCIAL

52 406 €

68 258 €

1,6 travailleurs·euses par km²
payés-es 1,5 smic

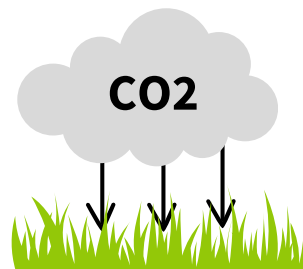
2,6 travailleurs·euses par km²
payés-es 1,5 smic

REVENU DISPONIBLE PAR ACTIF

17 992 €

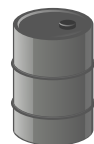
25 892 €

Plus de prairies pâturées



Moins d'intrants

- moins 13 300 litres équivalent
fuel consommés par an³



Un bilan azote équilibré =
moins de risque de perte
dans le milieu



10 travailleurs·euses
sur 10 km²

¹ Productions secondaires comprises

² Amortissements + frais financiers + fermages + impôts et taxes

³ En comparaison à des systèmes avec + de 30% de maïs dans la SFP